



## COMMUNE D'AUSSONNE

### EXTRAIT N° 54/2018 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29    Présents : 18    Votants : 26    Procurations : 08

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille dix-huit, le vingt-sept septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**DATE DE LA CONVOCATION : 20 Septembre 2018.**

**PRÉSENTS** : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, MALBEC, BERNES, JOUSSEAUME, ARNAL, RIGAUD, MARQUIER, LE GUIRIEC., FERTE S., JOUET.

#### PROCURATIONS

M. BENHADJ	à	M. SANCHEZ
M. ZAMBONI	à	Mme ARNAL
Mme LIAN	à	Mme GONZALEZ
Mme SCHINTONE	à	M. CANEZIN
Mme FIEVRE	à	Mme MAUREL
M. ANDUZE	à	M. BERNES
M. FERTE J.	à	Mme FERTE S.
Mme SEIB-TAUPIN	à	Mme JOUET

**ABSENT EXCUSÉ** : M. DELON.

**ABSENTS** : Mme GARBIN et M. MARTIN.

**SECRETAIRE** : Mme LLOUBERES a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : PERSONNEL - Création de poste suite à concours**

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal qu'un agent a obtenu le concours de Rédacteur.

Madame le Maire propose de créer le poste correspondant comme suit :

NB	POSTE	HORAIRE
1	Rédacteur	TC

Le Comité Technique a émis un avis favorable lors de sa séance du 27 septembre 2018.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :**

**Voix Pour : 26**

**Voix Contre : 0**

**Abstention : 0**

➤ De créer le poste tel que décrit ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 28/09/2018

Reçu en préfecture le 28/09/2018

Affiché le



ID : 031-213100324-20180927-DEL\_54\_2018-DE

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 28 septembre 2018

Le Maire,

Lysiane MAUREL

